

FESTIVAL DES BOUTOGRAPHIES : LE MECENAT ZOOM SUR L'IMAGE DE VOTRE ENTREPRISE !

Un niveau d'excellence

Le festival des Boutographies est affaire d'**engagement, de professionnalisme et de partage**. Au travers du mécénat nous cultivons avec vous ces **valeurs pour la richesse culturelle, la notoriété et l'image de votre entreprise**.

Depuis 20 ans maintenant le festival des Boutographies met en lumière auprès d'un **large public les photographes européens émergents** avec passion, audace et exigence.

Parmi les événements organisés :

- une **douzaine d'expositions et une vingtaine de projections**, sélectionnées par un jury d'experts internationaux
- des **conférences** et des débats, en particulier à l'auditorium du Musée Fabre
- **différents prix** décernés (Prix du Jury, du Public avec 2000 votants...)
- des soirées et **temps forts** médiatiques
- un projet de **carte blanche** engagé pour 2022...



C'est devenu une étape **incontournable, un véritable tremplin pour les jeunes photographes européens**.

Le festival se déroule dans un **site prestigieux, le Pavillon Populaire (PP)** de Montpellier. Et dans **une dizaine de lieux « Hors les murs »**, réseau de galeries et espaces dédiés à la culture. **15 000 visiteurs** se pressent chaque année, public fidèle toujours plus nombreux.

Un projet ambitieux bénéficiant à votre entreprise

Nous avons la volonté de toujours améliorer le festival.

Le mécénat y participe pleinement par les « **Actions Ambition** », qui seront mises en place grâce à l'appui financier des entreprises partenaires :

- **accroître le visitorat** (objectif 17000 au total) par une communication renforcée
- **améliorer la médiation** et les conditions de visite (visite multimédia augmentée, livret découverte, création de bandes son pour les projections)
- mettre en place une **visite virtuelle** par internet
- enrichir notre accueil et notre **soutien aux photographes** (prise en charge de certains frais logistiques liés à la production des œuvres ou autres, rétribution droit d'auteur)
- mettre en place des **actions contribuant au rayonnement** du festival (résidence d'artiste, nouveau **prix à créer au nom de votre entreprise, carte blanche** pour 2022...)
- **monter des évènements** dans le cadre de partenariats ou lieux de prestige (**Orangerie du Jardin des plantes** pour 2022...).



Parmi les retours les actions mises en place avec vous participent d'une relation gagnant-gagnant et contribuent pour votre entreprise:

- à son propre rayonnement et au renforcement de ses liens avec notre territoire et ses acteurs
- à développer son réseau, au travers des partenariats et du Club des mécènes
- à sa visibilité, participant aussi à son image de qualité
- à la dynamique de ses équipes et de la RSE à travers des actions de team building.

Le mécénat est un véritable levier de valeur ajoutée pour votre entreprise, tant en interne auprès de vos salariés, qu'en externe vers vos clients et autres parties prenantes.

Votre entreprise mécène du festival

Vous êtes une TPE, une PME, une grande entreprise, la loi du 1^{er} août 2003 sur le mécénat facilite et **encourage fiscalement le mécénat.**

Le festival est éligible au mécénat et vous permet de profiter de ces avantages fiscaux.

Vos dons vous ouvrent droit dans ce cadre à une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 20 k€ ou de 5‰ de votre chiffre d'affaires.

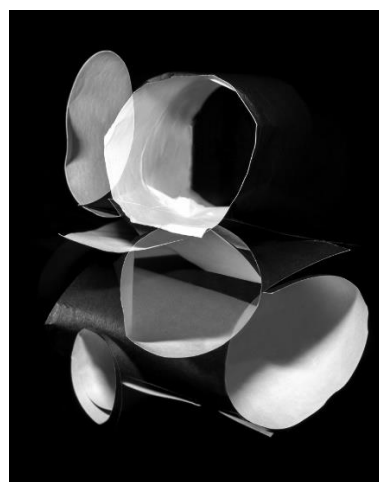
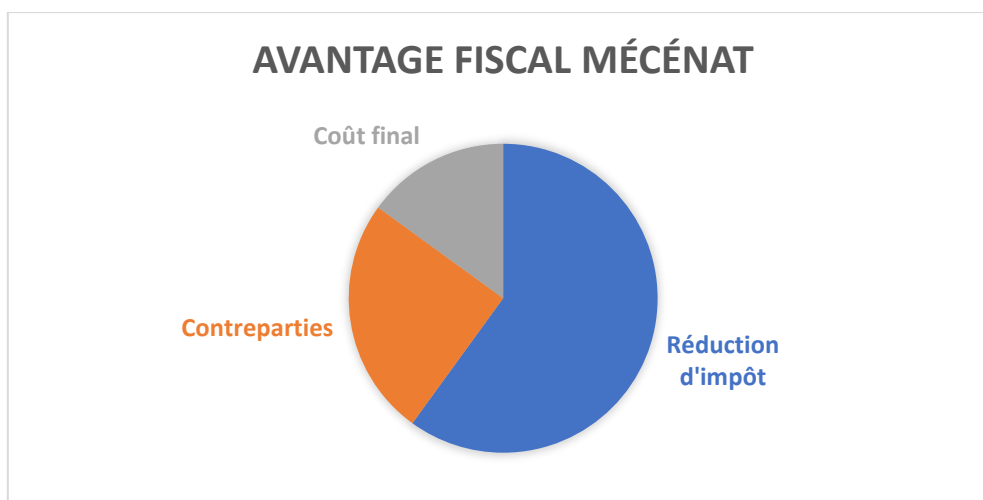
Vous pouvez également profiter de **contreparties jusqu'à 25% de votre don.**

Exemple pour un don de 5 000 €

Réduction d'impôt : 3 000 €

Contreparties : 1 250 €

Coût final du don : 750 €



Soutien Mécène Donateur : 1000 à 2000€

- > Votre entreprise **soutient le festival** et les photographes dans leur projet
- > Elle fait partie du **Club des Mécènes** du Festival et est affichée comme mécène dans ses

communications

Elle est notamment mise en avant sur le **site internet du festival** comme mécène, avec un lien orientant **vers son propre site**

- > Elle est conviée à la **visite de presse**

Soutien Mécène Bienfaiteur : 2000 à 5000€

> Votre entreprise aide à la **production des expositions** en accrochage, à la mise en sons des projections. Elle peut être associée à une Action Ambition

> Elle bénéficie d'une **visite guidée**, organisée pour elle, des expositions de la sélection officielle par notre Directeur artistique

> Elle fait partie du **Club des Mécènes** du Festival et est affichée comme mécène dans ses **communications**

Elle est notamment mise en avant sur le **site internet du festival** comme mécène, avec un lien orientant **vers son propre site**

- > Elle est conviée à la **visite de presse**

Soutien Mécène Privilège : 5000€ et plus

> Votre entreprise est **associée à une Action Ambition que vous choisissez**: médiation publics (audioguide, livret découverte), évènement prestige, conférence, prix, résidence d'artiste, carte blanche...

> Elle bénéficie d'une **visite guidée**, organisée pour elle, par notre Directeur artistique

- > De plus elle peut choisir parmi les contreparties suivantes, pour ses salariés ou ses clients:
 - invitation à participer au **dîner d'ouverture**, en présence des photographes, pour une dizaine de personnes de votre choix
 - réalisation d'une **conférence** sur la photographie, émergente en particulier
 - animation d'un **atelier** formant à la photographie au sein de votre entreprise
 - mise en place d'une **exposition** photo dans vos locaux
 - organisation d'un concours photo interne
 - ... ou la **création d'une action spécifique avec vous** pour l'enrichissement culturel et le renforcement de vos équipes

> Elle fait partie du **Club des Mécènes** du Festival et est affichée comme mécène dans ses **communications**

Elle est notamment mise en avant sur le **site internet du festival** comme mécène, avec un lien orientant **vers son propre site**

- > Elle est conviée à la **visite de presse**
- > Nous pouvons également **concevoir avec vous une action "sur mesure"** différente de celles proposées ci-dessus.